**EPU 37**

**19 janvier 2021**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la Mauritanie**

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Le Canada se réjouit des mesures positives prises par la Mauritanie pour promouvoir la santé reproductive.

Le Canada recommande que la Mauritanie :

1. Adopte une loi relative aux violences contre les femmes et les filles afin de pouvoir protéger efficacement les victimes de violence.
2. Adopte une loi criminalisant les mutilations génitales féminines et prenne des mesures pour accroître le soutien des prestataires de services qui assurent la prise en charge médico-psychosociale des survivantes.
3. Révise son Code de la nationalité pour accorder l’égalité entre hommes et femmes en matière d’octroi de la nationalité et d’enregistrement des enfants à l’état civil.
4. Amende son projet de loi sur les associations, les fondations et les réseaux pour le rendre conforme aux normes internationales relatives aux libertés fondamentales.

Le Canada exhorte en outre la Mauritanie à imposer un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir la peine de mort.